



Représentations du lieu d'origine et projets migratoires d'étudiants francophones du Nouveau-Brunswick : quelle articulation ?

Annie Pilote et Lydie Brier

Numéro 2, 2013

Petits dérangements : minorités linguistiques et migrations
Minor Upheavals: Linguistic Minorities and Migrations

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1014844ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1014844ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques / Canadian
Institute for Research on Linguistic Minorities

ISSN

1927-8632 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Pilote, A. & Brier, L. (2013). Représentations du lieu d'origine et projets migratoires d'étudiants francophones du Nouveau-Brunswick : quelle articulation ? *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, (2), 29–44. <https://doi.org/10.7202/1014844ar>

Résumé de l'article

La migration des francophones du nord du Nouveau-Brunswick recouvre des enjeux socioéconomiques, démographiques, linguistiques et éducatifs. Cet article propose une lecture compréhensive de ces enjeux à partir de l'expérience vécue par des jeunes migrants originaires des comtés de Gloucester et de Restigouche, au Nouveau-Brunswick. Il présente une analyse d'entretiens biographiques réalisés auprès de 22 étudiants et étudiantes francophones ayant migré afin de poursuivre des études postsecondaires. Par une analyse de discours, il dégage les représentations positives et négatives qu'entretiennent ces jeunes sur leur lieu d'origine et les met en rapport avec leurs projets migratoires.

Représentations du lieu d'origine et projets migratoires d'étudiants francophones du Nouveau-Brunswick : quelle articulation ?

Annie Pilote

*Professeure agrégée
Université Laval*

Lydie Brier

*Diplômée à la maîtrise
en sciences de l'orientation
Université Laval*

Résumé

La migration des francophones du nord du Nouveau-Brunswick recouvre des enjeux socioéconomiques, démographiques, linguistiques et éducatifs. Cet article propose une lecture compréhensive de ces enjeux à partir de l'expérience vécue par des jeunes migrants originaires des comtés de Gloucester et de Restigouche, au Nouveau-Brunswick. Il présente une analyse d'entretiens biographiques réalisés auprès de 22 étudiants et étudiantes francophones ayant migré afin de poursuivre des études postsecondaires. Par une analyse de discours, il dégage les représentations positives et négatives qu'entretiennent ces jeunes sur leur lieu d'origine et les met en rapport avec leurs projets migratoires.

Abstract

The migration of Francophones from northern New Brunswick is linked to a number of socio-economic, demographic, linguistic and educational issues. This article provides a comprehensive analysis of the actual experiences of young migrants from Gloucester and Restigouche Counties in New Brunswick. It examines biographical interviews with 22 male and female Francophone students who left their region in order to pursue post-secondary studies. By means of an analysis of their discourse, the article shows the positive and negative ways in which they refer to their place of origin and connects them to their migratory projects.

De manière générale, la migration au Canada tend à défavoriser les régions rurales au profit des régions urbaines (Beaudin et Landry, 2003). Au Nouveau-Brunswick, on observe un mouvement migratoire des francophones du nord de la province vers les centres urbains situés dans le Sud (Beaudin, Forgues et Guignard Noël, 2013 ; Beaudin, Ferron et Savoie, 2007 ; Beaudin, 1999). Si les personnes qui ont quitté leur région connaissent généralement une amélioration de leur situation économique, la migration constitue un enjeu majeur pour la santé économique des régions rurales (Desjardins, 2010). Pour les régions du Nord, ce phénomène contribue notamment au déclin de leur population et à une perte de main-d'œuvre. La migration des jeunes, conjuguée à de faibles taux de natalité, engendre un vieillissement de la population dans ces régions. Bien que la migration des jeunes ne soit pas spécifique aux régions rurales et périphériques, les régions non métropolitaines présentent le taux le plus bas de retour des jeunes : à peine un jeune sur quatre retourne vivre dans sa communauté d'origine dans les 10 ans suivant son départ (Rob A. Malatest & Associates, 2002).

À ces préoccupations socioéconomiques et démographiques s'ajoute un enjeu relatif à la vitalité de la langue française au Nouveau-Brunswick (Beaudin et Landry, 2003). Rappelons que les francophones de cette province représentent environ le tiers de la population et qu'ils se concentrent principalement dans les régions du Nord et sur la côte est. La migration du nord vers le sud de la province recoupe des réalités linguistiques différentes. Les migrants quittent ainsi un milieu à forte densité francophone pour Moncton, un milieu urbain plus hétérogène (Beaudin et Forgues, 2005 ; Beaudin, Ferron et Savoie, 2007) où la préservation du français comporte des défis (Marmen, 2005 ; Castonguay, 2005 ; Beaudin et Forgues, 2005).

Malgré ces enjeux d'ordre socioéconomique, démographique et linguistique, la migration recoupe aussi des enjeux individuels pour les jeunes francophones, qui se voient souvent contraints de déménager pour poursuivre des études postsecondaires (Beaudin, Ferron et Savoie, 2007 ; Pilote, 2008 ; Pilote et Richard, 2012). Compte tenu de l'importance que revêtent les études postsecondaires dans l'économie actuelle, mais aussi des valeurs contemporaines centrées sur l'épanouissement individuel (Bajoit, 2003), le départ des jeunes pour les études semble moins poser problème pour leurs régions d'origine que leurs décisions migratoires au terme de leur scolarité (Leblanc et Noreau, 2000). Bien que certains fassent le choix de retourner vivre dans leur région d'origine à la suite de leurs études, ce n'est pas le cas de tous (Dupuy, Mayer et Morissette, 2000). Cet enjeu est d'une grande importance pour la vitalité des régions étant donné que les jeunes scolarisés représentent la main-d'œuvre des industries du savoir (Polèse, Shearmur, Desjardins et Johnson, 2002). De plus, ces jeunes seraient plus engagés sur le plan socioéconomique, et leur expérience migratoire, en tant qu'elle contribue à une socialisation différenciée dans des espaces variés, pourrait contribuer à faire d'eux des acteurs-clés pour le développement de leur région (Potvin, 2000). Bref, les jeunes diplômés sont considérés comme une relève essentielle à la vitalité des régions francophones tant sur

les plans socioéconomique et culturel que sur le plan démographique. Dans quelle mesure souhaiteraient-ils s'établir dans leur région d'origine et à quelles conditions ?

Bien qu'un consensus se dégage sur l'importance de se pencher sur la migration des jeunes, peu de recherches se sont intéressées à la façon dont les jeunes francophones en situation minoritaire vivent leur expérience migratoire (Pilote et Molgat, 2010). Une recherche quantitative sur les perceptions et les attentes des jeunes migrants de la Péninsule acadienne fait toutefois figure d'exception (Beaudin, Ferron et Savoie, 2007). Cet article entend aussi contribuer à une meilleure compréhension des phénomènes migratoires par la prise en compte de la perspective des jeunes, mais en faisant appel à une approche qualitative.

Approche théorique

Au plan théorique, notre recherche est guidée par un objectif de compréhension prenant appui sur la manière dont les acteurs sociaux attribuent un sens à leur expérience et orientent leur action en fonction de leurs représentations sociales (Abric, 2001). En d'autres termes, l'analyse accorde une attention particulière à la façon dont les individus définissent la situation pour guider leur action, comme le postule l'interactionnisme symbolique : « *humans act in a world they define, and although there may actually be a reality out there, their definition is far more important for what they do* » (Charon, 2009 : 125). À la suite du Groupe de recherche sur la migration des jeunes, l'accent est porté sur « le rôle d'acteur social du jeune à l'âge de la socialisation, de la formation de l'identité et de la transition vers la vie adulte » (Gauthier et coll., 2006 : 1). En outre, ces chercheurs soutiennent que les représentations qu'ont les migrants de leur milieu d'origine pourraient expliquer, en partie, leur intention d'y retourner.

L'approche théorique considère aussi la mobilité, à la suite d'Urry (2005), comme un objet au cœur de la sociologie contemporaine et qui ne présuppose pas une irrégularité qui se dessinerait par rapport à l'image de la société conçue comme un objet stable aux frontières clairement délimitées. Les moyens de transport et de communication qui accentuent aujourd'hui la mobilité des personnes, des objets et des idées contribuent plutôt à la mise en interaction de diverses cultures et ouvrent la voie au changement social. L'analyse sociologique peut ainsi éclairer les manières selon lesquelles la mobilité contribue à la construction du social. Nous marquons donc une rupture vis-à-vis d'une perspective axée sur l'exode, qui tend à interpréter la migration sous l'angle d'un *problème social*, pour privilégier celle du *problème sociologique*, qui favorise la prise en compte des multiples points de vue des acteurs impliqués et de leur interprétation théorique. Pour citer Berger (2006 : 72) : « Le genre de "problèmes" que le sociologue veut résoudre est de comprendre la situation sociale dans sa totalité, les valeurs et les modes d'action des [différents] systèmes, et la manière dont ils coexistent dans l'espace et dans le temps. » Nous faisons ainsi le pari qu'une compréhension

des expériences migratoires des jeunes est susceptible d'éclairer les politiques publiques en permettant une meilleure prise en compte des enjeux auxquels sont confrontés les jeunes migrants au fil de leur parcours de vie.

L'analyse met en rapport les représentations que les jeunes entretiennent sur leur lieu d'origine et leurs projets de vie tels qu'ils s'expriment dans un rapport au territoire. Nous ferons appel au concept d'ancrage identitaire, qui postule que les migrants ont besoin de conserver un lien permettant de tracer une continuité entre leurs différents milieux de vie, de manière à assurer une certaine « cohérence individuelle » (Ramos, 2006 : 26). C'est pourquoi l'analyse met en relation les lieux d'origine et les lieux d'accueil pour mieux comprendre comment les jeunes articulent leur appartenance à ces lieux multiples au fil de leur parcours de mobilité. Bien que les migrants en viennent à développer un sentiment d'appartenance au lieu d'accueil, la recherche réalisée par Ramos a montré que le lieu d'origine resterait toujours teinté d'une charge affective d'une intensité plus ou moins grande et pour différents motifs selon les personnes. Qu'en est-il des jeunes migrants originaires du nord-est du Nouveau-Brunswick? C'est cette question que nous examinerons à partir des récits biographiques recueillis dans le cadre de notre recherche. Mais d'abord, présentons la méthodologie.

Méthodologie et contexte de la recherche

Cet article s'inscrit dans un programme de recherche portant sur les parcours de mobilité d'étudiants et d'étudiantes originaires d'un milieu francophone minoritaire¹. Pour cette analyse, nous avons isolé les participants et les participantes originaires des comtés de Gloucester² et de Restigouche, dans le nord-est du Nouveau-Brunswick. Les analyses qui suivent portent ainsi sur un corpus de 22 entretiens biographiques et réflexifs réalisés auprès de jeunes ayant fait leurs études secondaires en français dans cette région et ayant migré afin de poursuivre des études postsecondaires. Ceux-ci étaient inscrits à l'Université de Moncton (13 cas), à l'Université Laval (7 cas) ou à l'Université d'Ottawa (2 cas). L'échantillon comprend 10 hommes et 12 femmes âgés entre 18 et 27 ans. Les entretiens ont porté sur l'expérience en milieu francophone minoritaire, le parcours éducatif et de mobilité, l'identité et les projets d'avenir.

Voyons d'abord quelques caractéristiques des comtés retenus pour cette analyse. D'après les données du recensement canadien de 2006, le comté de Gloucester est caractérisé par une forte concentration de francophones, près de 85 % de sa population ayant le français

1. Ces résultats sont tirés de projets de recherche subventionnés par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et par le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture. L'équipe de recherche est formée de : Annie Pilote (responsable), Stéphanie Garneau, Marc Molgat et Yvonne Hébert.
2. L'essai de Lydie Brier, « Les projets migratoires à la suite des études universitaires : le cas de jeunes migrants du nord-est du Nouveau-Brunswick » (maîtrise en sciences de l'orientation, Université Laval, 2010), sous la direction d'Annie Pilote, a porté sur l'analyse de 12 entretiens réalisés auprès de jeunes du comté de Gloucester.

pour langue maternelle. Majoritairement rurale, la région comprend aussi une agglomération urbaine, la ville de Bathurst, où les francophones composent 69 % de la population. Quant au comté de Restigouche, 65 % de la population a le français pour langue maternelle. Cette région, plus hétérogène que la précédente, comporte à la fois des foyers à concentration francophone importants tels que Saint-Quentin (98 %) et des milieux mixtes comme Dalhousie (50 %) et Campbellton (57 %). Précisons que le comté de Gloucester inclut notamment la Péninsule acadienne, bien connue pour son identité régionale affirmée, mais qui éprouve des difficultés économiques liées notamment à l'importance de l'emploi saisonnier et à la pénurie de travailleurs qualifiés (Desjardins, 2002).

Ces comtés sont marqués par un déclin démographique bien documenté dans une recherche réalisée par Beaudin, Forgues et Guignard Noël (2013). Entre 1996 et 2006, l'ensemble du nord-est³ du Nouveau-Brunswick a vu sa population diminuer de près de 10 %. Cette région a aussi connu un solde migratoire négatif entre 2001 et 2006, alors que pour chaque migrant francophone entrant, il y en a deux qui sont sortis. Les jeunes de 20 à 29 ans représentent 44,3 % des migrants qui ont quitté la région au cours de cette période. À ce chiffre déjà important s'ajoutent les jeunes de moins de 20 ans qui sont susceptibles d'avoir déménagé dans une autre localité de la même région pour poursuivre des études postsecondaires. Malgré la présence d'établissements d'enseignement postsecondaire dans cette région, l'offre restreinte de programmes demeure un problème de taille. Plusieurs jeunes choisissent donc de migrer pour accéder au programme de leur choix. Par exemple, la poursuite des études est le principal motif de départ mentionné par près de 70 % des jeunes migrants originaires de la Péninsule acadienne (Beaudin, Ferron et Savoie, 2007).

Bref, il est important de se pencher sur la migration des francophones qui quittent les comtés de Gloucester et de Restigouche, car elle s'inscrit dans un processus de reconfiguration de la francophonie canadienne, qui s'urbanise progressivement. Si le Nouveau-Brunswick est encore peu urbanisé (FCFA, 2010), on constate néanmoins des indicateurs d'une tendance en émergence. Entre 2001 et 2006, seules les régions urbaines ont connu une augmentation de la population francophone, et cette hausse est exclusivement attribuable à la croissance observée à Moncton (Beaudin, Ferron et Savoie, 2010). Ce phénomène est d'autant plus important que, dans la nouvelle économie, « [l]a transformation et le déplacement géographique des emplois brisent le rapport existant entre la population et l'espace » (Heller et Labrie, 2003 : 20). Or, comment les jeunes francophones du nord-est du Nouveau-Brunswick se situent-ils par rapport à l'espace et comment se projettent-ils dans l'avenir ? L'objectif de cet article vise plus spécifiquement à explorer les liens entre les représentations du lieu d'origine et les projets migratoires de jeunes francophones qui ont quitté le nord-est du Nouveau-Brunswick afin de poursuivre des études universitaires.

3. L'étude de Beaudin, Forgues et Guignard Noël inclut toutefois la région de Northumberland. Notre corpus ne comporte pas de cas en provenance de cette région.

Les représentations du lieu d'origine

D'abord, mentionnons que les représentations ne sont pas figées et qu'elles sont construites à travers les interactions sociales et au fil du parcours. Considérant que l'expérience migratoire implique la découverte de lieux différents et suscite de nouvelles expériences, on observe chez certains jeunes migrants francophones une mise en perspective renouvelée par rapport au lieu d'origine. L'extrait suivant illustre la conscience d'un tel changement au plan des représentations :

Je sais que, lorsqu'on était plus jeunes, la majorité du monde voulait s'en aller de là parce qu'on trouvait que c'était trop petit et qu'il n'y avait rien à faire. Maintenant, c'est ça qui m'attire de retourner là-bas. Pas qu'il n'y ait rien à faire, mais que c'est calme et c'est quand même chez nous. Ce qui a changé, c'est vraiment ma vision de là-bas plus que là-bas [nous soulignons]. (Louis⁴, Université Laval)

De manière générale, les participants et les participantes ont un discours nuancé sur leur lieu d'origine ; ils évoquent des aspects autant positifs que négatifs. Ces propos seront illustrés dans les sections suivantes.

Une communauté tissée serré

En décrivant leur lieu d'origine, plusieurs participants et participantes évoquent la qualité des relations interpersonnelles, ce que certains qualifient de « chaleur humaine ». Ils décrivent des petites communautés tissées serré où les liens de solidarité seraient plus forts comparativement au milieu urbain où ils poursuivent leurs études universitaires : « J'ai l'impression que les gens sont un peu plus chaleureux par chez nous. Les gens sont plus prêts à s'aider. C'est peut-être parce que je viens d'une petite place où tout le monde se connaît. Tu connais les voisins et les voisins sont prêts à t'aider » (Valérie, Université Laval).

L'analyse des représentations montre aussi que les jeunes attribuent un caractère familial à leur lieu d'origine, ce qui contribue à leur ancrage identitaire, comme le révèlent les propos de Martine (Université Laval) : « J'ai grandi dans ce contexte-là et j'ai toujours habité là, je n'ai jamais déménagé. Mes parents sont toujours là et sont originaires de là, mes grands-parents aussi. » Selon les témoignages recueillis, cet ancrage familial semble conférer une dynamique particulière s'actualisant dans des relations interpersonnelles qu'on qualifie généralement de chaleureuses. L'enfant qui naît dans une famille établie dans la localité depuis plusieurs années est alors identifié comme appartenant à une entité familiale déjà (re)connue socialement. Le récit de Charline (Université de Moncton), née à Bathurst mais déménagée à Caraquet dans sa petite enfance, illustre la situation inverse. N'ayant pas de famille établie dans cette localité, elle se sentait peu reconnue : « C'est un milieu où "C'est qui ton père?"

4. Les noms des participants et des participantes ont été remplacés par des pseudonymes afin de garantir la confidentialité.

et “C’est qui ta mère?” Mes parents venaient de Bathurst, alors on ne s’accrochait pas avec personne [...] Si le monde me demandait : “Tu es la fille à qui?”, ils ne les connaissaient pas, alors ils passaient à l’autre. »

Bien qu’une majorité de participants et de participantes semblent apprécier le tissu social de leur lieu d’origine, certains voient toutefois un aspect négatif aux rapports de proximité entre les membres de la communauté. Le témoignage de Charline (Université de Moncton) révèle que le regard des autres sur soi peut être lourd au quotidien. Elle déplore le contrôle social qui prévalait dans son lieu d’origine : « Depuis que je suis toute petite, je me disais : “Ne fais pas ça, qu’est-ce que le monde vont penser?” [...] c’est [un milieu] fermé et il faut que tu fasses comme le monde pour entrer. » Les liens sociaux de proximité peuvent donc être interprétés positivement ou négativement, comme l’illustrent les propos de Marcel :

Le petit lien d’appartenance fragile que j’ai avec ma belle Péninsule, ça serait avec ma famille, mes grands-parents. Je suis vraiment proche de mes grands-parents. Mais à part de ça, la couple de *chums* que j’ai... je retournerais pas par chez nous pour brosser les fins de semaine avec mes vieux *chums* [...] si je m’en vais là-bas, j’ai quand même tout le temps cette idée-là dans la tête que je vais me ramasser dans un cycle vicieux. Parce que tout le long que j’ai été par là, ça été un cercle vicieux. (Marcel, Université de Moncton) [nous soulignons]

C’est pourquoi il préfère de loin le caractère plus lâche des rapports sociaux en milieu urbain, où il y aurait, à son avis, davantage de « tolérance à la diversité [et d’]ouverture d’esprit à toutes sortes de choses ». Cet extrait montre que si l’ancrage identitaire peut être assuré par le maintien de liens avec le lieu d’origine, la migration peut aussi permettre de rompre avec certaines relations jugées indésirables compte tenu d’un nouveau projet de vie. Dans le cas de Marcel, cela permet à la fois la redéfinition de son identité et une bifurcation de son parcours⁵.

Un milieu naturel... mais ennuyant

Les lieux d’origine sont aussi représentés dans les récits comme des milieux associés à une belle qualité de vie : « C’est une petite région, mais on a une belle qualité de vie et on ne manque de rien » (Louis, Université Laval). Une analyse plus fine du discours révèle que cette idée renvoie souvent aux caractéristiques du territoire, par exemple la proximité avec la mer ou la nature : « Je trouve mon milieu d’origine beaucoup plus beau qu’ici [Moncton] parce qu’il y a des montagnes et la rivière. C’est beaucoup plus calme et plus petit » (Florence, Université de Moncton). Pour sa part, Josiane (Université Laval) se rappelle son lieu d’origine, avec un peu de nostalgie, en disant qu’elle aimait s’y promener au bord de l’eau. Une autre étudiante affirme avoir fait des compromis pour retourner passer l’été dans sa région d’origine afin de profiter de la nature, notamment :

5. Pour une analyse plus détaillée du parcours de Marcel, nous référons le lecteur à Pilote et Magnan (2012).

J'allais passer mes quatre mois de vacances au Nouveau-Brunswick, et c'était clair que je n'étais pas prête à passer mes étés en ville. Quand tu es habituée que l'été, c'est la plage, le bateau et les amis, c'est difficile de dire « je vais être en ville ». C'était clair pour moi que mes étés, je les passais au Nouveau-Brunswick. Je passais à côté de belles opportunités de travail dans mon domaine. (Valérie, Université Laval)

Enfin, cette idée est parfois exprimée avec une pointe d'humour, mais non moins révélatrice de l'importance que prennent les caractéristiques naturelles du lieu d'origine au sein des représentations : « [...] chez mes parents, j'ouvre ma vitre puis j'ai la mer. Ici, j'ouvre ma vitre puis j'ai le voisin. Donc, je veux dire, ça reste l'image qui est importante pour moi » (Patrick, Université de Moncton).

En contrepartie à la représentation positive associée aux caractéristiques naturelles, certains étudiants et étudiantes décrivent leur lieu d'origine comme un endroit ennuyant où il y aurait peu d'activités à faire. Le discours de Katie (Université Laval) illustre bien ce point de vue : « [...] j'ai quand même trouvé ça difficile parce qu'on n'avait pas beaucoup de choses à faire. Vivre à Québec et là-bas [Petit-Rocher], je vois tellement deux choses. J'aime ça parce que c'est relax et [qu']on peut prendre du temps pour nous, mais à la longue je m'ennuyais. » Pour sa part, Louis (Université Laval) souligne que son milieu d'origine offre peu d'activités pour les jeunes adultes, ce qu'il associe par ailleurs aux départs des jeunes : « Je dirais que les activités pour les jeunes étaient rattachées à l'école. Le pourquoi que les gens s'en vont après, c'est qu'une fois qu'on est sorti du secondaire et qu'on n'a plus d'activités de l'école, il n'y a plus grand-chose pour les jeunes. » Cette représentation semble amplifiée par le fait que, lors de leurs retours ponctuels, le temps est surtout consacré à passer du temps en famille : « Je faisais beaucoup de bicyclette, quand j'étais jeune, en forêt... Donc là, c'est des choses que je ferais moins, parce que je descends pas souvent. Avant d'avoir vu ma grand-mère, mes grands-parents, mes parents... c'est déjà fini, donc c'est ça, je fais presque rien ici » (Patrick, Université de Moncton). On peut enfin se demander si la représentation du lieu d'origine comme un endroit où il y a peu à faire découle du contexte même des visites ponctuelles ou si, au contraire, ces représentations conditionnent la fréquence ou la durée de ces visites : « Quand j'y retourne, justement, c'est juste pour la famille parce qu'il n'y a pas grand-chose d'autre à faire, surtout l'hiver. Donc, c'est assez plate » (William, Université de Moncton).

Un milieu en déclin démographique

Les enjeux démographiques de la région du nord-est du Nouveau-Brunswick, repris dans le discours public comme un problème « d'exode », teintent en quelque sorte les représentations des étudiants et des étudiantes sur leur région d'origine. Mentionnons d'abord que tous les participants ont quitté cette région à l'âge de 17 à 19 ans pour poursuivre des études postsecondaires, exception faite de Simon, qui est déménagé de Campbellton à Shippagan.

Sur ce point, tous s'entendent pour reconnaître la légitimité de ce choix, étant donné l'offre restreinte de programmes d'études postsecondaires dans la région. Mais peut-on trouver d'autres motifs du départ des jeunes au-delà des études ? Le discours à ce sujet évoque principalement la disponibilité des emplois et les conditions de travail, mais aussi, dans une moindre mesure, le manque de volonté politique. C'est ce qui conduit Lyne (Université de Moncton) à ne pas ménager ses paroles à l'endroit des dirigeants locaux : « On dirait qu'ils sont en train de tuer la Péninsule. »

C'est surtout sur le fait de revenir s'y installer ou non au terme des études que les discours diffèrent. Ainsi, quelques-uns croient que les jeunes sont assez nombreux à retourner dans cette région au terme de leurs études, qu'ils l'aient prévu ou non au départ. À l'opposé, d'autres reprennent les discours ambiants, allant même jusqu'à parler d'un effet domino, c'est-à-dire que les départs en engendrent d'autres :

[...] il n'y en a presque plus [de jeunes], en bas de 30 ans il y a plus personne. [...] C'est que c'est tellement peu que les gens se disent, c'est comme des dominos là, il reste presque plus de jeunes, donc les jeunes peuvent presque plus revenir. Moi j'ai un ami qui est diplômé en finance, il a un excellent emploi, mais il veut partir parce que, je veux dire, il y a personne. (Patrick, Université de Moncton)

Qu'en est-il des jeunes interrogés dans le cadre de notre recherche ? Dans quelle mesure ces derniers ont-ils l'intention de retourner vivre dans le nord-est du Nouveau-Brunswick ?

Les projets migratoires au terme des études

Il est pertinent de se pencher sur les intentions résidentielles des jeunes migrants francophones au terme de leurs études, bien qu'elles soient toujours en évolution pendant leur parcours et qu'elles aient une faible valeur prédictive, afin d'examiner la construction du projet migratoire en rapport avec les représentations du lieu d'origine. Aux fins de l'analyse, il est possible de classer les étudiants et les étudiantes interrogés en trois grandes catégories selon les discours sur leurs intentions de retour : les *intéressés*, les *désintéressés* et les *ambivalents*.

En dépit des tendances migratoires, soulignons que les étudiants *intéressés* à vivre dans leur région d'origine comptent pour une importante partie de notre corpus (neuf cas). Ces étudiants ont manifesté l'intention de s'établir dans le nord-est du Nouveau-Brunswick un jour *pourvu qu'un emploi soit disponible*, comme l'exprime si bien Laurent (Université de Moncton) :

Si ça serait possible comme d'avoir un emploi là, ben je le ferais. Mais s'il y en a pas, je n'ai pas vraiment le choix d'aller ailleurs [...] Mais si ça serait possible, j'irais à Caraquet [...] ils ont un programme de retour chez soi, quelque chose comme ça [...] C'est un genre de souper avec des employeurs, je vais forcément y aller là pour voir s'il pourrait y avoir des opportunités à

Caraquet ou dans la Péninsule acadienne. [...] j'aime vraiment la région, pis toute ma famille est là, je me sens bien par là-bas. [...] si j'aurais un emploi là, ça serait juste parfait.

Les *intéressés* se représentent leur lieu d'origine plutôt positivement, mais leurs projets demeurent lourdement contraints par les perspectives réelles d'emploi. C'est pourquoi certains formulent un projet qu'ils estiment plus réaliste, soit celui d'y acquérir une résidence secondaire ou d'y prendre leur retraite :

Éventuellement, quand je vais être à la retraite ou peu importe, j'aimerais retourner vivre à Bathurst. Sinon, je resterais à Moncton et j'aurais un chalet ou quelque chose comme ça. J'aimerais revenir au Nouveau-Brunswick, m'installer là et avoir un contact avec d'où je viens à Bathurst ou North Tetagouche. (Louis, Université Laval)

Si on voit dans ce type de projet une forme de résignation devant la difficulté à concilier le projet résidentiel et le projet professionnel, il témoigne tout de même de l'importance de conserver une forme de lien avec le lieu d'origine, qui a le double sens d'un ancrage et d'un horizon.

À l'opposé, ceux que nous identifions comme étant *désintéressés* (sept cas) ont tous mentionné, à divers degrés, qu'ils ne souhaitaient pas retourner vivre dans leur lieu d'origine. Ils ont des représentations un peu plus négatives que les autres. Par exemple, Charline (Université de Moncton), qui se sentait un peu à l'étroit dans son lieu d'origine, explique que les études universitaires ont été l'occasion de quitter un milieu dans lequel elle ne se sentait pas bien et qu'elle n'a pas l'intention de retourner y vivre. William (Université de Moncton), qui se représente son lieu d'origine comme un endroit ennuyant, est davantage attiré par un milieu urbain :

[...] je me suis habitué à Moncton, qui est une ville quand même... Bon, ce n'est pas Montréal, là, mais c'est un peu plus grand. Donc, c'est sûr qu'il y a des services et une disponibilité de tout, en fait. Un peu plus intéressant, là. [...] donc je ne suis pas sûr, même si j'avais un emploi, d'y retourner vraiment, là.

Il a parfois été difficile d'identifier un projet migratoire précis chez les étudiants et les étudiantes que nous qualifions d'*ambivalents* (six cas), soit parce qu'ils ne se sentent pas encore prêts à s'établir de façon stable, soit parce que leur conjoint ou leur conjointe est originaire d'ailleurs ou que leur propre famille ne réside plus dans cette région. Josiane (Université Laval), dont les parents habitent maintenant à Québec, exprime bien la difficulté à établir un projet migratoire précis à cette étape de son parcours :

Je pense que ça ne me dérangerait pas vraiment de retourner là [à Bathurst]. Non, même que... moi, j'ai un copain qui vient de là-bas aussi, ça fait que sûrement que ça serait bien là [...] Je ne sais pas si ça va me tenter à ce moment-là, par contre. Peut-être que ça me tenterait de rester à Québec ou dans une région du Québec. Tout dépendant des opportunités à ce moment-là.

Peut-être que je vais être obligée d'aller au Nouveau-Brunswick et ça ne me dérangera pas non plus. Dans le fond, je *go with the flow* [suis le courant].

Quant à Martine, elle prend en compte la situation de son conjoint, mais n'exclut pas l'idée de retourner vivre dans son milieu d'origine un jour : « Je veux finir mon doctorat et après travailler à Québec probablement. Si ça va toujours bien avec mon copain présent, qui a déjà un emploi ici [...] Je pourrais à un moment donné retourner, mais je ne vois pas ça tout de suite après mes études » (Martine, Université Laval). On remarque que Josiane et Martine entretiennent un lien affectif fort avec des personnes qui vivent dans leur milieu d'études, ce qui permet de comprendre leur ambivalence face à un éventuel retour. Pour Josiane, ce lien s'actualise avec sa famille immédiate, tandis que pour Martine, ce lien s'actualise par une relation amoureuse avec un Québécois.

Un regard plus global sur les données nous conduit à identifier un autre type de projet migratoire chez des étudiants qui ne souhaitent pas forcément vivre dans leur lieu d'origine, mais qui sont intéressés à retourner ou à rester soit au Nouveau-Brunswick, soit dans les provinces Maritimes pour s'y établir après leurs études. Par exemple, Claudine (Université Laval) exprime clairement l'intention de retourner vivre dans sa province d'origine au terme de sa transition à la vie adulte :

Tu sais, moi, l'idée de l'université, c'est de partir, puis après revenir [au Nouveau-Brunswick]. Pas d'affaire de rester toujours là [...] c'est sûr dans ma tête que je vais revenir. [...] Quand tu es plus jeune, c'est vraiment cool, dans les grosses villes, voir puis tout ça. Plus vieille, avec les enfants, je ne me verrais pas à Toronto dans un appartement avec des enfants. Tu sais, c'est... Ça, c'est fait pour quand tu as 20, 25 ans, puis à 30, tu as plus une maison dans une région.

Le désir de s'établir au Nouveau-Brunswick est également présent chez d'autres participants et participantes. C'est notamment le cas de Louis et de Katie, qui forment un couple et qui sont tous deux étudiants à l'Université Laval. Katie souhaiterait retourner au Nouveau-Brunswick un jour alors que Louis a des contraintes relatives à une bourse d'études qui l'engage à travailler au Québec pendant quelques années. Louis a toutefois pour projet de contribuer au développement de sa province d'origine et prévoit prendre les moyens nécessaires pour y retourner lorsque ce sera possible. En attendant de pouvoir concrétiser leurs projets, Katie cherche à construire un compromis qui leur permettrait de se rapprocher de leurs familles respectives : « Je veux faire ma maîtrise en [domaine d'études], alors après on pense s'installer à Rimouski. Ça ferait en sorte qu'on se rapprocherait du Nouveau-Brunswick, mais qu'on resterait quand même dans la province [du Québec, conformément aux obligations de Louis]. Plus je peux me rapprocher, le mieux c'est. » Leurs projets sont liés à leurs représentations dans la mesure où ils expriment un sentiment d'appartenance à l'Acadie et des liens familiaux.

Les aspirations professionnelles et les contraintes projetées sur ce plan amènent aussi quelques étudiants à élargir leur territoire de résidence potentiel afin de maximiser les possibilités de trouver un emploi correspondant à leurs attentes :

Je termine ma maîtrise et en cours de route, oui je voulais retourner au Nouveau-Brunswick. Je me disais : « Peut-être pas le Nouveau-Brunswick, mais les Maritimes. Je vais me donner un champ assez vaste. » Donc, j'ai appliqué pour des jobs au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard. Je ne me ferme pas de portes parce que je veux trouver quelque chose au [gouvernement] fédéral. (Valérie, Université Laval)

C'est également le cas de Magalie (Université Laval), qui aimerait décrocher un poste de professeure d'université : « Moncton, ça m'intéresserait particulièrement, mais ce n'est pas donné que quand je vais être prête il va y avoir une ouverture là. Mon premier choix, ça serait de revenir, tu sais, au Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard. » Cette stratégie qui vise à élargir le champ des possibles s'inscrit tout de même dans un cadre dont les limites font référence à un ancrage territorial. Par exemple, Magalie mentionne que cette région représente davantage son chez-soi que la province de Québec, où elle poursuit ses études.

Projets migratoires et représentations : quelle articulation ?

En conclusion, on constate que les étudiants et les étudiantes qui posent un regard plus négatif sur leur lieu d'origine sont ceux qui excluent toute possibilité de retour. C'est aussi ce que nous avons constaté chez des étudiants francophones de l'Ontario (Pilote et Richard, 2012). Par ailleurs, la grande majorité des jeunes rencontrés entretiennent plutôt des représentations positives de leur lieu d'origine, exception faite de quelques irritants (par exemple, le contrôle social, un milieu ennuyant ou peu dynamique). Ces derniers ont-ils pour autant l'intention de retourner y vivre au terme de leurs études ? C'est ici que des facteurs tels que les occasions d'emploi ou les considérations conjugales et/ou familiales ont plus de poids. En dépit d'un nombre considérable d'*intéressés*, peu d'étudiants affirment clairement leur intention de retourner vivre et travailler dans leur lieu d'origine puisqu'à leurs yeux la structure du marché du travail ne leur permettrait pas de trouver un emploi qui puisse répondre à leurs aspirations professionnelles. Ce constat rejoint les propos de Gauthier, Molgat et Côté (2001 : xv) sur le contexte québécois : « Les jeunes migrants n'ont pas une représentation vraiment négative de leur milieu d'origine, mais certaines conditions sont essentielles pour qu'ils puissent envisager un retour éventuel. » En outre, nos résultats se rapprochent de ce qui a été observé chez les jeunes Québécois et Québécoises du croissant périnordique au sens où ces derniers manifestent de l'intérêt pour leur région d'origine tout en étant conscients des contraintes qui y sont associées (Côté, 2008).

Les projets migratoires semblent donc être le reflet d'un compromis entre la volonté de réaliser leurs aspirations professionnelles (mais aussi personnelles) et le maintien d'un certain ancrage dans le lieu d'origine. C'est pourquoi, sans avoir l'intention de retourner dans leur localité d'origine spécifiquement, plusieurs souhaiteraient vivre au Nouveau-Brunswick ou dans les autres provinces Maritimes pour deux motifs principaux : leur attachement à la région et pour conserver une certaine proximité géographique avec leur famille. On constate notamment qu'ils tendent à rechercher un lieu de vie qui partage certaines caractéristiques avec leur région d'origine, que ce soit la proximité de la nature ou le milieu francophone. Malgré leur éloignement temporaire ou définitif, les jeunes sont nombreux à affirmer qu'ils souhaiteraient participer au développement de leur région d'origine ou de la communauté acadienne en général.

Avant de terminer, soulignons une limite de cette recherche, qui ne s'est penchée que sur les jeunes ayant poursuivi des études universitaires. Étant donné que la migration des jeunes n'est pas indépendante des facteurs sociaux tels que l'origine sociale et le niveau de scolarité, il serait important de mener des recherches similaires auprès de jeunes moins favorisés au plan des ressources et dont la migration peut aussi répondre à des impératifs économiques d'une autre nature. On peut citer, en guise d'exemple, le cas de jeunes qui, face à un marché de l'emploi peu dynamique dans le nord du Nouveau-Brunswick, ont fait le choix de migrer dans les provinces de l'ouest canadien à la recherche d'un emploi dans le secteur des ressources naturelles. Ces jeunes entretiennent-ils les mêmes types de représentations? Vivent-ils des dilemmes similaires?

Enfin, les résultats illustrent le dilemme auquel font face la plupart des étudiants francophones originaires du nord-est du Nouveau-Brunswick : comment articuler un sentiment d'appartenance à leur région d'origine avec leurs projets de vie, notamment la réalisation de leurs aspirations professionnelles? Ce dilemme permet d'évoquer différentes pistes d'action dont certaines sont axées sur le développement socioéconomique, mais d'autres sont destinées à faire connaître aux jeunes des occasions professionnelles à saisir ou à créer. Le défi est le suivant : faire appel à l'attachement exprimé par les jeunes pour leur lieu d'origine afin d'élaborer des initiatives susceptibles d'articuler à la fois le développement socioéconomique et les aspirations des jeunes. Toutes les avenues permettant de favoriser le dynamisme des régions en faisant appel à la créativité et au sentiment d'identité des jeunes hautement scolarisés devraient être explorées par les acteurs du milieu en dialogue avec les migrants. Finalement, bien que moins répandues, les représentations négatives évoquées par certains jeunes soulèvent aussi la nécessité de s'attarder à l'image trop souvent propagée des communautés acadiennes du nord-est du Nouveau-Brunswick. À trop insister sur le déclin démographique et les difficultés économiques, ne risque-t-on pas de renforcer la croyance que pour réussir, il faut partir?

Références

- ABRIC, Jean-Claude (2001). « Les représentations sociales : aspects théoriques », dans Jean-Claude Abrid (dir.), *Pratiques sociales et représentations*, Paris, PUF, p. 11-36.
- BAJOIT, Guy (2003). *Le changement social : approche sociologique des sociétés occidentales contemporaines*, Paris, Armand Colin.
- BEAUDIN, Maurice (1999). *L'état des régions : la région économique du nord-est du Nouveau-Brunswick*, Moncton, Institut canadien de recherche sur le développement régional.
- BEAUDIN, Maurice, Benoît FERRON et Irène SAVOIE (2007). *Profil, perceptions et attentes des jeunes migrants et non-migrants de la Péninsule acadienne*. Ce document est disponible en version électronique auprès de Maurice Beaudin (m.beaudin@umcs.ca).
- BEAUDIN, Maurice, et Éric FORGUES (2005). *La migration des jeunes francophones en milieu rural*, Moncton, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques. En ligne : http://www.icrml.ca/images/stories/documents/fr/migration_des_jeunes_francophones_en_milieu_rural.pdf (consulté le 7 février 2013).
- BEAUDIN, Maurice, Éric FORGUES et Josée GUIGNARD NOËL (2013). « Territoires-ressources, migrations et minorités linguistiques : le cas de deux régions périphériques canadiennes », *Minorités linguistiques et société*, n° 2, p 64-84.
- BEAUDIN, Maurice, et Rodrigue LANDRY (2003). « L'attrait urbain : un défi pour les minorités francophones au Canada », *Canadian Issues = Thèmes canadiens* (février), p. 19-22.
- BERGER, Peter (2006). *Invitation à la sociologie*, Paris, La Découverte.
- BRIER, Lydie (2010). « Les projets migratoires à la suite des études universitaires : le cas de jeunes migrants du nord-est du Nouveau-Brunswick », maîtrise en sciences de l'orientation, Université Laval, 2010.
- CASTONGUAY, Charles (2005). « Vitalité du français et concentration des francophones : un bilan 1971-2001 », *Francophonies d'Amérique*, n° 20 (automne), p. 14-24.
- CHARON, Joel (2009). *Symbolic interactionism: An introduction, an interpretation, an integration* (10^e éd.), Englewood Cliffs (NJ), Prentice-Hall.
- CÔTÉ, Serge (2008). « Comparaison des données de deux sondages sur la migration des jeunes au Québec », dans Madeleine Gauthier et Patrice Leblanc (dir.), *Jeunes et dynamiques territoriales, t. 1 : Migrations*, Québec, Presses de l'Université Laval et Éditions de l'IQRC, p. 51-100.
- DESJARDINS, Pierre-Marcel (2010). « Migration urbaine-rurale : une analyse socio-économique comparative du profil des émigrants des régions acadiennes », communication présentée au colloque « Les enjeux de la migration en contexte acadien et francophone », Moncton, 16 août 2010. En ligne : http://icrml.ca/images/stories/documents/fr/Colloque_GIRMAF/Power_Point/desjardins.pdf (consulté le 7 février 2013).
- DESJARDINS, Pierre-Marcel (2002). *La périphérie n'est pas homogène, trois régions du Nouveau-Brunswick : Madawaska, Gloucester et Kent-Westmorland*, Moncton, Institut canadien de recherche en politiques et administration publiques, et Montréal, INRS-Urbanisation, Culture et Société.

- DUPUY, Richard, Francine MAYER et René MORISSETTE (2000). *Les jeunes ruraux : rester, quitter, revenir*, Ottawa, Statistique Canada.
- FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA (FCFA) (2010). *Profils des communautés francophones et acadiennes*. En ligne : http://www.fcfa.ca/profils/index.cfm?Repertoire_No=2137989128&Voir=corporatif (consulté le 29 octobre 2010).
- GAUTHIER, Madeleine, et coll. (2006). *La migration des jeunes au Québec : rapport national d'un sondage 2004-2005 auprès des 20-34 ans du Québec*, Québec, INRS-Urbanisation, Culture et Société.
- GAUTHIER, Madeleine, Marc MOLGAT et Serge CÔTÉ (2001). *La migration des jeunes au Québec : les résultats d'un sondage auprès des 20-34 ans du Québec*, rapport de recherche, Québec, INRS-Urbanisation, Culture et Société.
- HELLER, Monica, et Normand LABRIE (2003). « Langue, pouvoir et identité : une étude de cas, une approche théorique, une méthodologie », dans Monica Heller et Normand Labrie (dir.), *Discours et identités : la francité canadienne entre modernité et mondialisation*, Cortil-Wodon (Belgique), Éditions modulaires européennes, p. 10-39.
- LEBLANC, Patrice, et Pierre NOREAU (2000). « Les jeunes quittent les régions pour la ville : migration à sens unique », dans Madeleine Gauthier et coll. (dir.), *Être jeune en l'an 2000*, Sainte-Foy, Éditions de l'IQRC et Presses de l'Université Laval, p. 25-29.
- MARMEN, Louise (2005). « Les statistiques linguistiques du recensement comme outil de mesure de la vitalité des communautés francophones en situation minoritaire », *Francophonies d'Amérique*, n° 20 (automne), p. 25-36.
- PILOTE, Annie (2008). « Mobilité étudiante et francophonie canadienne : enjeux individuels et collectifs », *Bulletin de l'Observatoire Jeunes et société*, vol. 7, n° 1 (printemps), p. 6-7.
- PILOTE, Annie, et Marie-Odile MAGNAN (2012). « Regards croisés sur les parcours objectifs et subjectifs à l'enseignement supérieur : une analyse diachronique de la construction identitaire des jeunes issus d'un contexte linguistique minoritaire au Canada », dans France Picard et Jonas Masdonati (dir.), *Les parcours d'orientation des jeunes : dynamiques institutionnelles et identitaires*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 225-254.
- PILOTE, Annie, et Marc MOLGAT (2010). « Saisir la (re)production de la francophonie à travers les déplacements des jeunes : exode, migration ou mobilité? », dans Nathalie Bélanger, Nicolas Garant, Phyllis Dalley et Tina Desabrais (dir.), *Produire et reproduire la francophonie en la nommant*, Sudbury, Prise de parole, p. 231-261.
- PILOTE, Annie, et Céline RICHARD (2012). « La migration des jeunes francophones en situation minoritaire : le dilemme d'étudiants franco-ontariens », dans Lucille Guilbert (dir.), *Mouvements associatifs dans la francophonie nord-américaine*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 201-217.
- POLÈSE, Mario, Richard SHEARMUR, Pierre-Marcel DESJARDINS et Marc JOHNSON (2002). *La périphérie face à l'économie du savoir : la dynamique spatiale de l'économie canadienne et l'avenir des régions non métropolitaines du Québec et des provinces de l'Atlantique*, Montréal, INRS-Urbanisation, Culture et Société, et Moncton, Institut canadien de recherche sur le développement régional.

POTVIN, Dominique (2000). « Les départs pour les grandes villes ne sont pas irréversibles », dans Madeleine Gauthier et coll. (dir.), *Être jeune en l'an 2000*, Sainte-Foy, Éditions de l'IQRC et Presses de l'Université Laval, p. 74-78.

RAMOS, Elsa (2006). *L'invention des origines : sociologie de l'ancrage identitaire*, Paris, Armand Colin.

ROB A. MALATEST & ASSOCIATES LTD. (2002). *Jeunes des régions rurales, phase II. La migration des jeunes ruraux : explorer la réalité derrière les mythes*, rapport de recherche, Ottawa, Gouvernement du Canada.

STATISTIQUE CANADA (2006). *Recensement de la population de 2006*, Ottawa, Statistique Canada.

URRY, John (2005). *Sociologie des mobilités*, Paris, Armand Colin.

Mots clés

jeunes, migration, études postsecondaire, représentations sociales, communautés acadiennes

Keywords

youth, migration, postsecondary education, social representations, Acadian communities

Correspondance

annie.pilote@fse.ulaval.ca